

SÉANCE EXTRAORDINAIRE, tenue, mardi, le 21 avril 2009 à 20h30, à la salle de l'Édifice municipal sous la présidence de M. Bertrand Bouchard, maire et à laquelle il y avait quorum.

Présences : René Cayer  
Michel Larouche  
Bernard Boivin  
Régis Pilote  
Lise Savard  
Guy Tremblay

Il est constaté que tous les membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité assistent à la présente séance extraordinaire du conseil municipal et ont renoncé à l'avis de convocation.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ POUR DU REMBLAYAGE SUR LES LOTS 185-P, 187-P ET 190-P PROPRIÉTÉ DE M. RENÉ CAYER
3. DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ POUR DU REMBLAYAGE SUR LE LOT 212-P PROPRIÉTÉ DE LA FERME ÉBOULMONTAISE
4. LEVÉE ASSEMBLÉE

#### **67-04-09 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Guy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

#### **68-04-09 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour du remblayage sur les lots 185-P, 187-P et 190-P propriété de M. René Cayer**

*Monsieur René Cayer étant directement impliqué dans ce dossier, ne participe pas aux discussions et s'abstient de voter.*

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance de la demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par René Cayer pour obtenir l'autorisation de faire du remblayage sur les lots 185-P, 187-P et 190-P avec des matériaux de déblai excédentaire provenant de la réfection de la chaussée de la route 362.

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme aux règlements municipaux et, plus particulièrement au règlement de zonage de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité des Éboulements recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'approuver la demande de Monsieur René Cayer.

QUE le préambule de la résolution en fait partie intégrante.

QUE le formulaire de demande soit versé au dossier de la municipalité des Éboulements.

**69-04-09 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour du remblayage sur le lot 212-P, propriété de la Ferme Éboulmontaise**

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance de la demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Les Entreprises Jacques Dufour pour obtenir l'autorisation de faire du remblayage sur le lot 212-P, propriété de la Ferme Éboulmontaise, avec des matériaux de déblai excédentaire provenant de la réfection de la chaussée de la route 362.

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme aux règlements municipaux et, plus particulièrement au règlement de zonage de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bernard Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité des Éboulements recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, d'approuver la demande de la Ferme Éboulmontaise présentée par les Entreprises Jacques Dufour inc sur le lot 212-P du cadastre officiel de la municipalité des Éboulements.

QUE le préambule de la résolution en fait partie intégrante.

QUE le formulaire de demande soit versé au dossier de la municipalité des Éboulements.

**70-04-09 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Lise Savard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20h50 les points à l'ordre du jour ayant été traités.

---

Bertrand Bouchard,  
maire

---

Linda Gauthier,  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière